



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## insertion professionnelle

Question écrite n° 34558

### Texte de la question

M. Alain Suguenot appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité au sujet des mesures TRACE, qui ont pris fin le 31 décembre 2003. Dans le courant de l'année 2004, les dispositifs CIVIS prendront le relais, confiant aux missions locales le soin de suivre les jeunes en difficulté d'insertion. Jusque-là, à Beaune, c'était, à travers le dispositif TRACE, la SDAT/ASCO qui, avec ses travailleurs sociaux très spécialisés, prenait en charge les jeunes désocialisés ou en voie de désocialisation, donc loin de l'accès à l'emploi. Ce dispositif était opérant. Il a fait un travail important et croissant puisque les jeunes suivis dans le cadre TRACE-ASCO étaient de 4 en 2000, 7 en 2001, 12 en 2002 et 19 en 2003. Cette statistique rapidement croissante souligne bien l'aggravation de cette demande très spécifique. Or, depuis le mois de janvier 2004, il y a déjà eu 5 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans qui auraient pu bénéficier à Beaune du dispositif TRACE et qui sont donc actuellement sans prise en charge puisque les dispositifs suppléants ISB ou CHRS sont eux-mêmes engorgés (l'ISB a 13 personnes en attente, le CHRS 9). Par ailleurs, les missions locales telles qu'elles existent dans une ville comme Beaune ne disposent absolument pas des travailleurs sociaux qualifiés pour la prise en charge de jeunes qui se sont organisés sur un mode marginal ou pré-exclusif. Il lui demande donc ce qui est prévu pour éviter les problèmes de chômage dans cette catégorie de population.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Suguenot](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34558

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2004, page 1500